

AVIS PUBLIC - ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 501-20

Aux personnes intéressées par le projet de règlement numéro 501-20 modifiant le règlement numéro 501 sur le zonage et le lotissement.

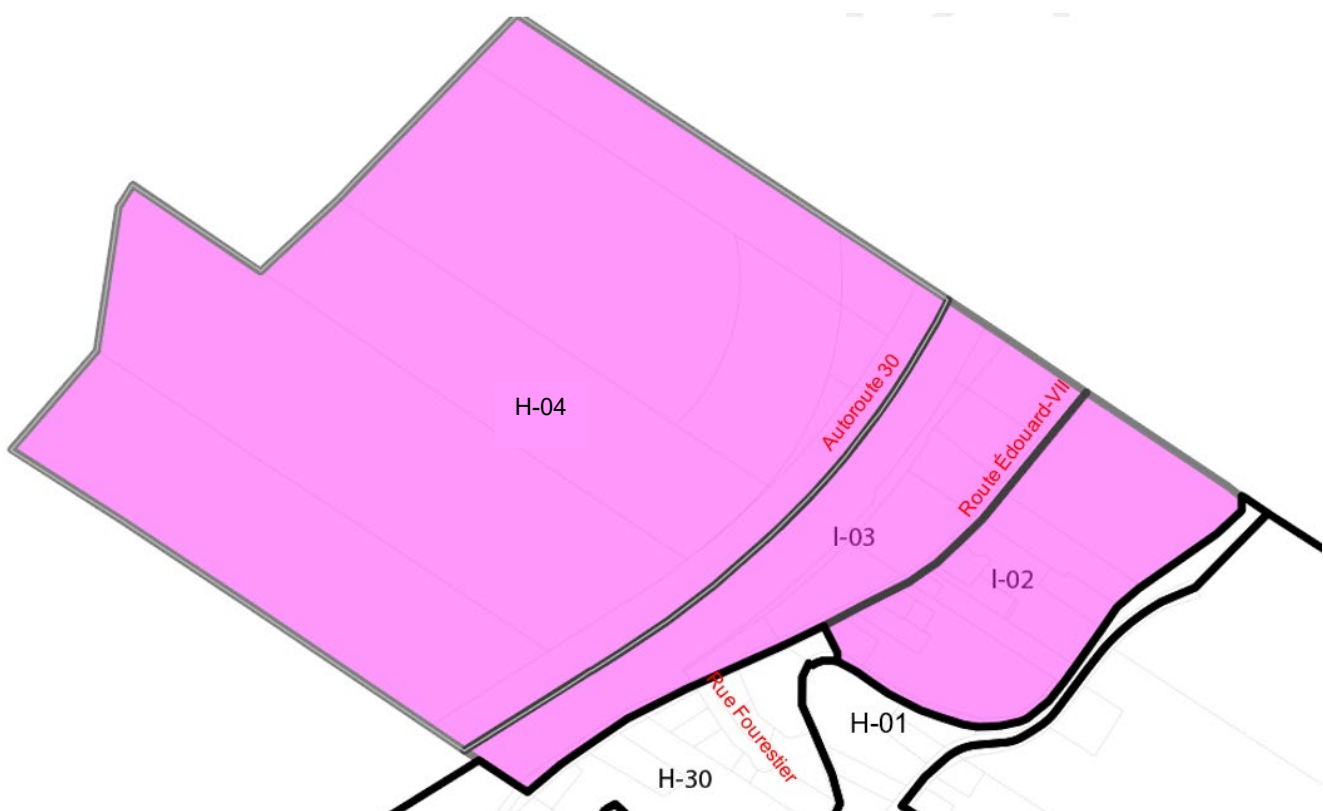
AVIS PUBLIC est donné que lors d'une séance ordinaire tenue le 23 janvier 2024, le Conseil municipal de la Ville de Saint-Philippe a adopté le projet de règlement numéro 501-20 intitulé :

Règlement modifiant le règlement numéro 501 sur le zonage et le lotissement afin :

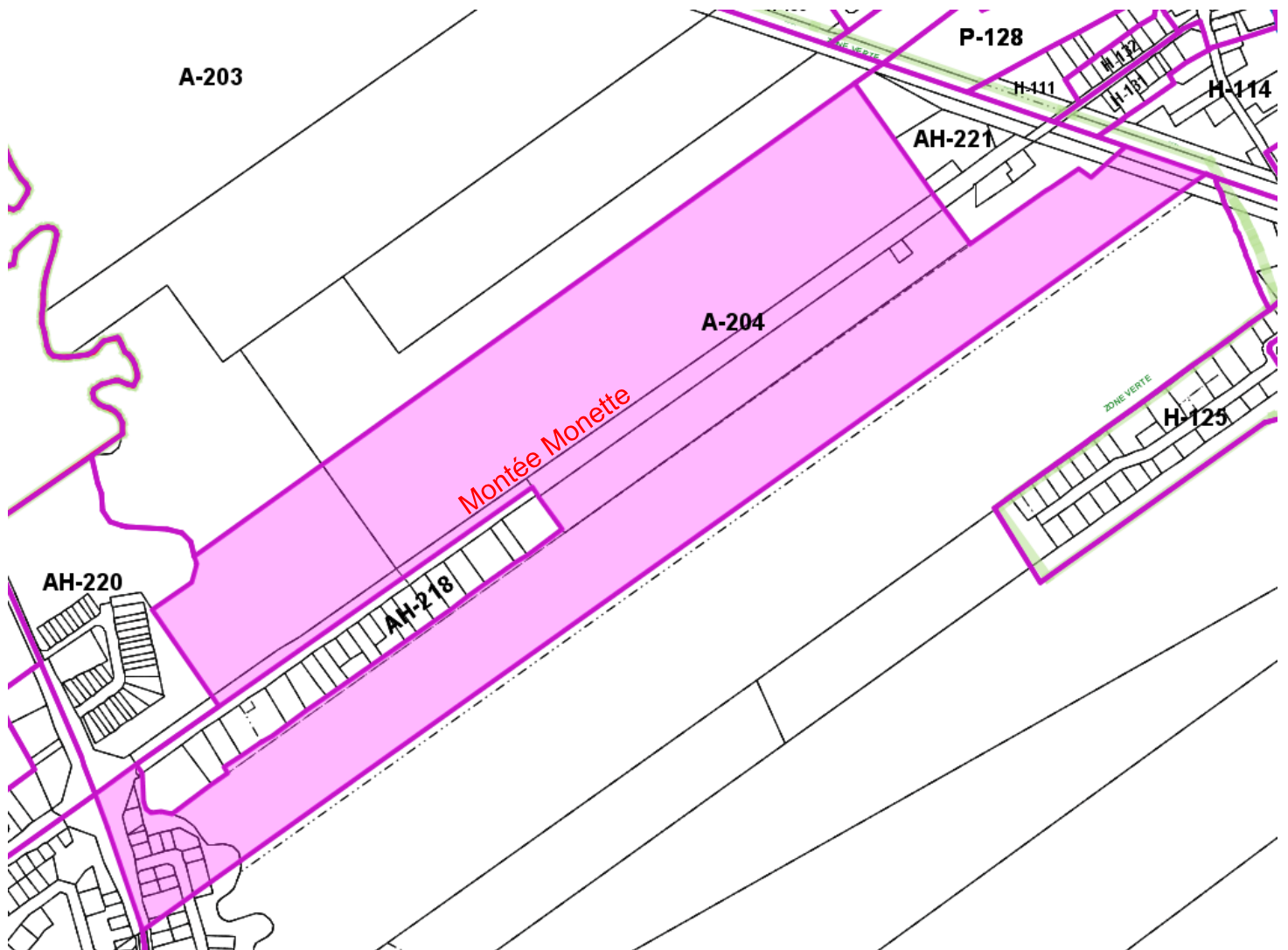
- 1) de modifier l'angle minimal des limites latérales de Lots autorisé dans certains cas spécifiques ;
- 2) de permettre l'aménagement de terrasses au sol pour toutes les classes d'usages ;
- 3) de préciser les normes applicables aux zones tampons ;
- 4) de préciser les normes applicables au stationnement d'un parc de véhicules dans une aire d'entreposage ou de réception et d'expédition ;
- 5) de modifier les normes applicables aux clôtures entourant une aire d'entreposage ;
- 6) de modifier les dispositions relatives aux parcs de véhicules ;
- 7) de modifier les ratios minimums de cases de véhicules et de vélos pour les superficies d'usages des catégories « Transformation et secteur secondaire », « Distribution, entreposage et flotte de véhicules » et « Production immatérielle » ;
- 8) de permettre des clôtures correspondant aux normes relatives aux aires d'entreposage autour des aires de réception et d'expédition ;
- 9) de modifier les superficies d'affichage maximales pour la zone I-04 ;
- 10) de créer la zone P-42 à même une partie de la zone H-04 et d'y autoriser l'usage « Parcs et espaces naturels et récréatifs » ;
- 11) de modifier l'identifiant de la zone H-04 devenant I-04 ;
- 12) pour les zones I-02 et I-03, d'abaisser le pourcentage d'emprise au sol minimal pour les bâtiments et de supprimer les dispositions relatives au contingentement d'usage ;
- 13) pour la zone I-04, de modifier les usages autorisés, en concordance avec la nouvelle affectation industrielle légère introduite par la modification du plan d'urbanisme (500-02), de modifier les marges minimales, le nombre d'étages autorisés et le pourcentage d'emprise au sol minimal pour les bâtiments, les normes de Lotissement et de prévoir des dispositions particulières applicables à ladite zone

Ce projet de règlement concerne l'ensemble du territoire ([plan de zonage](#)) et plus particulièrement les zones I-02, I-03, H-04, C-14, H-26, P-107 et A-204.

Le périmètre de ces zones est illustré aux croquis suivants :



**AVIS PUBLIC - ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION
PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 501-20**



Ces zones se composent principalement des lots et numéros civiques suivants :

Zone concernée	Description
I-02	EDOUARD VII, 1005 EDOUARD VII, 1065 EDOUARD VII, 1085 EDOUARD VII, 1095 EDOUARD VII, 1105 EDOUARD VII, 1115 EDOUARD VII, 1125 EDOUARD VII, 1145 EDOUARD VII, 1175 EDOUARD VII, 1185
I-03	EDOUARD VII, 1100 Lot 3 574 449 Lot 3 574 450 Lot 3 574 475 Lot 3 575 234 Lot 5 283 085 Lot 5 283 086 Lots 3 637 060, 3 637 059, 3 637 061
H-04	Lot 1 914 106 Lots 1 914 115, 6 589 492, 6 589 493 Lots 3 281 302, 3 446 833, 3 446 834 Lot 3 446 835 Lot 6 589 489 Lot 6 589 490

**AVIS PUBLIC - ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION
PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 501-20**

	<p>Lot 6 589 491 Lot 6 589 494</p>
C-14	<p>DUPUIS, 10 DUPUIS, 15 DUPUIS, 16 GAULLE N, 3 GAULLE N, 5 GAULLE S, 105 GAULLE S, 115 JEAN, 2 JEAN, 9 JEAN, 10 JEAN, 18 SANGUINET, 155 SANGUINET, 175 SANGUINET, 215 STEPHANE, 105 Lot 2 713 782 Lot 2 713 850 Lot 2 714 554 Lot 5 116 085</p>
H-26	<p>CHENIER (RUE) #6 CHENIER (RUE) #20 CHENIER (RUE) #30 CHENIER (RUE) #40 CHENIER (RUE) #50 CHENIER (RUE) #60 CHENIER (RUE) #78 CHENIER (RUE) #84 CHENIER (RUE) #92 CHENIER (RUE) #100 CHENIER (RUE) #120 EDOUARD VII (RTE) #1870 EDOUARD VII (RTE) #1880 EDOUARD VII (RTE) #1890 SANGUINET (CHEM) #66 SANGUINET (CHEM) #72 SANGUINET (CHEM) #78 SANGUINET (CHEM) #100 SANGUINET (CHEM) #120 Lot 2 713 718 Lot 2 713 667 Lots 6587744, 6449051, 6449053</p>
P-107	<p>FOUCREAULT, 2 FOUCREAULT, 6 PERRON, 63</p>
A-204	<p>Lot 2 711 694 Lot 2 712 703 Lot 2 712 706 Lot 2 712 712 Lot 2 712 713 Lot 2 712 714 Lot 2 712 715 Lot 2 712 716 Lot 2 712 717 Lot 2 712 718 Lot 2 712 719 Lot 2 712 720 Lot 2 712 721 Lot 2 712 722</p>

**AVIS PUBLIC - ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION
PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 501-20**

<p>Lot 2 712 723 Lot 2 712 724 Lot 2 712 725 Lot 2 713 151 Lot 2 714 295 Lot 2 714 318 Lot 2 714 337 Lots 3 305 827 et 5 386 800 Montée Monette, 130</p>

Conformément à la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, ce projet de règlement fera l'objet d'une assemblée publique de consultation qui aura lieu le **lundi, 12 février 2024, à 19 h** au **Complexe Élodie-P.-Babin** situé au **2235, route Édouard-VII** à Saint-Philippe. Lors de cette assemblée, le maire ou son représentant, expliquera le projet de règlement et entendra les personnes et organismes qui désireront s'exprimer.

Ce projet contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

Le projet de règlement numéro 501-20 peut être consulté sur le site internet en suivant le lien : <https://ville.saintphilippe.quebec/avis-publics/>. Il peut également être consulté au bureau de la municipalité au 175, chemin Sanguinet, bureau 201, Saint-Philippe, du lundi au jeudi de 8h à 12h et de 13h à 16h30 ainsi que le vendredi de 8h à 12h.

Donné à Saint-Philippe, ce 25 janvier 2024



La greffière de la Ville
Manon Thériault, avocate